

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Jardin Potager du Château-Fort d'Ecaussinnes-Lalaing

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Jardin Potager du Château-Fort d'Ecaussinnes-Lalaing*

Nom du jardin	Jardin Potager du Château-Fort d'Ecaussinnes-Lalaing
Nom ancien	Château d'en haut
Date de création	vers 1725 ; vers 1932 ; à partir de 1927 (restauration du potager) ; 1935 (roseraie) ; années 1980 (jardin d'herbes)
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Ecaussinnes
Auteur/ Créateur	Chanoine E. Puissant, propriétaire (1920)
Auteur/ Créateur	Comte A. Van der Burch, propriétaire (à partir de 1927)
Coordonnées	rue de Seneffe ; 7190, Ecaussinnes-Lalaing ;
Localisation	Latitude : 50.5145202 Longitude : 4.206587300000024

Historique

Comme le château de la Follie à Ecaussinnes d'Enghien, le château-fort du village voisin - dit aussi château d'en haut - appartient au bas Moyen Age à la famille d'Ecaussinnes. Le bien passe par alliance en 1357 à la maison de Lalaing dont une héritière - veuve du Comte de Berleymont - le vend en 1024 à Philippe Van der Burch. Six générations de cette famille occupent le site jusqu'au milieu du XIX^e siècle lorsqu'il est acquis par le duc d'Arenberg auquel succèdent les princes Aldobrandini. Le château mis à la disposition d'une communauté religieuse puis d'une école se dégrade fortement jusqu'à son rachat en 1920 par le chanoine E. Puissant qui entame sa restauration. A partir de 1927, le comte Adrien Van der Burch revenu sur les terres de ses ancêtres poursuit la restauration des bâtiments et entreprend celle du jardin. Au décès de son unique fils en 1948, il crée la Fondation qui porte son nom aux fins d'entretenir la propriété et de gérer le musée abrité dans le château. La forteresse d'origine médiévale occupe un éperon rocheux bordé de profondes douves sèches au sud et à l'est et longé par le cours de la Sennette à l'ouest. L'ensemble des bâtiments forme aujourd'hui un U irrégulier (jadis un quadrilatère fermé) hérissé de six tours d'ampleur inégale autour d'une cour ouverte à l'est vers des vergers plantés en contrebas (ancienne basse-cour et fossé). Un parterre de gazon rehaussé de topiaires de buis et un court alignement d'arbres (tilleuls et marronnier) rompent la sérénité des hautes façades en pierre présentant toutefois un beau parement en petit appareil de granit régional. La majeure partie du gros œuvre relève de la fin du XVe ou le début du XVI^e siècle, lorsqu'a été édifié le nouveau logis en L englobant l'ancienne muraille occidentale, la solide tour polygonale nord-ouest et l'épaisse courtine nord. Au XVI^e siècle, une longue chapelle gothique à nef unique fermée par un chevet à trois pans est ajoutée contre la façade nord du logis, à l'emplacement présumé de l'ancien pont-levis. Au début du XVIII^e siècle, l'aile d'entrée (sud) est rebâtie sur l'enceinte médiévale dont on conserve la tour barlongue (sud-ouest). L'ancien passage d'accès est remplacé par une tour-porche de trois niveaux dont le portail surbaissé porte un cartouche gravé aux armes des Van der Burch et d'un millésime effacé (probablement 1720). La haute tour est coiffée d'un pavillon d'ardoise encore surmonté d'un campanile piqué d'une girouette. Elle est précédée d'un pont à deux arches cantonné de pilastres à bossage

sommés de vases à draperies. Celui-ci donne accès, par la tour-porche, à la cour d'honneur simplement ornée de quelques arbres en ligne et d'un carré de gazon. Au même niveau que le pont, un jardin décoratif long et étroit occupe le haut des fortifications dominant le fossé sud. Créé sur les lieux d'un ancien jardin de roses, il associe aujourd'hui de nombreuses plantes vivaces et officinales réparties de part et d'autre de motifs en X de buis et d'annuelles. Un étroit pont de pierre à tablier droit et hauts parapets encadré de pilastres enjambe la rue de Seneffe, menant à l'entrée d'un tunnel creusé sous la voie ferrée (1927) qui relie désormais le grand jardin potager enclos. Etabli hors des murs vers 1725, il a été entièrement restauré à partir de 1932 en verger et carrés légumiers. A. Van der Burch installe à cette époque une suite de pilastres sommés d'éléments d'amortissement aux angles des surfaces gazonnées. Depuis, le potager est davantage traité en jardin d'agrément. Six grands rectangles de gazon inégalement plantés d'arbres fruitiers sont encadrés de larges chemins gravillonnés dont les croisées sont toujours ponctuées des éléments décoratifs rapportés vers 1927. Des planches de légumes bordées de haies de buis et de longues plates-bandes de vivaces bordent la majorité des chemins orthogonaux. Le jardin est fermé sur son long côté est par un haut mur de brique interrompu dans son premier tiers nord par deux panneaux ouvrants en fer forgé entre pilastres puis par deux larges et singulières niches concaves dont les voûtes couvertes d'ardoise débordent entièrement sur la face extérieure du mur. Ce mur reliait jusqu'en 1916 les deux pavillons carrés en brique sur soubassement en grand appareil qui occupent les angles est du jardin. A cette date, la construction du pont des douze Arcades, puis la création de la voie ferrée (1927) exploitée pour le transport des pierres de la carrière de Scouflenies a définitivement isolé le pavillon nord et la maison du jardinier de l'enceinte ancienne du jardin. Les deux pavillons d'angle étaient de surcroît reliés par un chemin rectiligne longeant le haut mur couvert de fruitiers palissés entre les niches. Cette promenade qui surplombe le jardin de quelques marches offrait des points de vue permettant d'apprécier l'organisation générale des parterres et des planches de culture. Grâce aux restaurations menées à partir de 1927, le jardin clos situé extra-muros a survécu et constitue aujourd'hui un rare exemple de composition du début du XVIII^e siècle dont il perpétue le principe d'organisation orthogonale régi par la présence de pavillons aussi appelés « cabinets de maçonnerie ». Ce dispositif est ici complété de deux étonnantes niches ménagées dans le mur de l'enceinte. De ce côté, le jardin est de plein pied avec les terrains agricoles tandis qu'au sud, il surplombe un ancien trou de carrière intégré dans un grand sous-bois et, à l'ouest, le village d'Ecaussinnes-Lalaing traversé par le viaduc du chemin de fer. Cette situation exceptionnelle a été générée par l'implantation fortifiée du château médiéval justifiant la présence d'un jardin extra-muros dès avant le XVIII^e siècle, dont le jardin actuel - classé comme monument depuis 1983 - occupe toujours l'emplacement.

Description

Éléments architecturaux : L'accès au jardin potager se fait par un pont en moellons de calcaire enjambant la rue de Seneffe, précédé de cinq marches et encadré de quatre hauts piliers carrés sommés de vases à couvercle sur piédouche. Un passage couvert ménagé sous la voie ferrée débouche au pied d'une volée de longs degrés dallés entre murets construite après 1927. Le potager est fermé sur trois côtés par de hauts murs de brique (reconstruits au nord). Le long mur est reliant jadis deux pavillons d'angle carrés (pavillon nord-est aujourd'hui isolé par la voie ferrée) est interrompu par deux larges niches concaves également en brique couvertes de voûtes coquilles protégées de toitures d'ardoises débordantes à égoût retroussé. En façade, deux pilastres de pierre engagés supportent un arc cintré. Dans l'angle sud-ouest, pavillon en brique sur soubassement en gros appareil assisé coiffé d'une toiture d'ardoise à quatre pans. La façade nord est percée d'une haute porte entre deux fenêtres rectangulaires. Sous le pavillon et sa petite terrasse, caves à légumes. Jadis situé dans l'angle opposé du jardin mais aujourd'hui isolé avec partie de l'enceinte entre la rue de Seneffe et la nouvelle circulation piétonne aménagée au-delà de la voie ferrée, pavillon de brique similaire auquel est accolé (façade nord) un oratoire en brique enduite dont la façade en pignon est percée d'une baie à encadrement en calcaire fermée d'une porte de bois. A proximité, ancienne maison du jardinier, habitation basse en brique peinte en blanc sous une toiture de tuile noire à deux versants. Rythmant les circulations du jardin et les angles des parcelles gazonnées, suite d'éléments d'amortissement (vases, sphères, motifs floraux stylisés) posés sur de courts piliers en calcaire à base et entablement moulurés (éléments rapportés après 1927).

Éléments végétaux : En bordure de la cour, deux tilleuls (*Tilia platyphyllos*) et un marronnier (*Aesculus hippocastanum*). Huit topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) encadrent le parterre de gazon. Dans la douve sèche en contrebas, plantation récente d'arbres fruitiers (cerisiers, pommiers et pruniers quetches). Un jardin d'herbes et de fleurs occupe le sommet des murs de fortification sud, à gauche du pont axé sur la tour-porche d'entrée. Quelques vieux rosiers grimpants évoquent encore l'ancienne roseraie aménagée à cet endroit en 1935. L'axe de la composition est occupé par quatre doubles segments de buis (*Buxus sempervirens*) en croix de Saint-André coupant des petits tapis de vivaces blancs et roses. De part et d'autre, étroite plantation en ligne de fleurs (jonquille, primevère, pivoine, achillée, lavande) et de simples (romarin, armoise, hysope, ciboulette, livèche, capucine, origan doré, aspérule, plante à curry, rhue, verveine citronnelle, pimprenelle, tanaïs argentée) où se mêlent des fraisiers. A droite du pont, un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca') planté en 1935. Derrière le mur d'enceinte est du potager (dans le parc communal), deux courtes allées perpendiculaires de feuillus encadrent deux groupes de très vieux ifs (*Taxus baccata*) intégrant un important houx (*Ilex aquifolium*). Au-delà, massif de hêtre vert (*Fagus sylvatica*) précédant des groupes de chêne pédonculé (*Quercus robur*), de châtaignier (*Castanea sativa*), de frêne (*Fraxinus excelsior*) et de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). En bordure de la route, encadrant la chapelle : deux hauts tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*). Sur la droite : tilleuls palissés (*Tilia platyphyllos*). Dans le jardin potager, une vingtaine de vieux fruitiers regroupés principalement dans les trois carrés de gazon ouest. Des filets de buis (*Buxus sempervirens*) complétés à plusieurs reprises bordent les chemins de circulation délimitant de longues plates-bandes de fleurs à couper mélangées à des vivaces ou à des plantes potagères. Parallèles au mur est, de longs segments (parmi lesquels des variétés de bettes à côtes rouges, blondes ou tricolores) de haies de troènes (*Ligustrum ovalifolium*) isolent des rectangles de gazon en légère pente rehaussés de quelques vieux fruitiers. Des topiaires de buis en boule encadrent les emmarchements des deux niches concaves aménagées dans le mur d'enceinte, prolongées de filets de buis. Devant le mur sud figurent des arbres à kiwis, quelques vieux pêcheurs (*Prunus persica*) et des arbustes à petits fruits. Une ligne de hauts cyprès en variétés, plantée dans les années 1960, clôture le jardin à l'ouest.

Potager : L'ancien jardin potager emmuré est divisé en six grands rectangles gazonnés de tailles différentes, flanqués aux extrémités nord et sud de deux corbeilles circulaires. Des fruitiers inégalement répartis sur les rectangles de gazon et quelques plates-bandes de légumes en bordure des chemins rappellent le caractère productif de cet ancien jardin enclos. Le long dispositif de pannes à lattes conservé sur le mur rappelle l'importance des cultures fruitières menées sous forme palissée au milieu du XX^e siècle, par ailleurs attestées par le plan du verger dressé en 1930 par le jardinier Alexandre Bardiaux. En 1935/36, des serres en bois achetées à Hoeillaart étaient attenantes à la maison du jardinier, remplacées vers 1970, par une grande serre à fleurs.

L'eau : En contrebas du mur sud du potager, ancien trou de carrière comblé d'eau.

État de conservation : À l'exception de la partie nord coupée par la voie ferrée - isolant le pavillon d'angle nord-est et la maison du jardinier - le jardin potager est conservé sur son emprise ancienne, relevant très probablement des années 1725. De l'enceinte initiale en brique subsistent le mur sud, le mur est avec ses niches concaves (remaniées) ainsi que le pavillon dans l'angle sud-ouest. L'état actuel résulte d'une importante campagne de restauration menée à partir de 1927 par le comte Vander Burch incluant la remise en état des éléments construits (murs, niches et pavillon) et l'ajout d'éléments sculptés d'amortissement aux angles des parterres gazonnés. Ces éléments présentent aujourd'hui diverses altérations (fractures, dévers, etc.). Les chemins orthogonaux ont été restaurés en respectant les axes donnés par la position des niches. Au-delà de sa restauration, celui-ci a conservé l'esprit d'une composition traditionnelle du début du XVIII^e siècle. Dans les années 1955/56, une importante plantation de cyprès en rang serré a été mise en place en limite ouest, à l'emplacement de marronniers plantés dans les années 1850 et abattus, formant aujourd'hui un haut front végétal en rupture avec le caractère du jardin. Depuis la construction d'une piscine à l'extrémité du jardin, le mur sud est en voie d'effondrement en raison de troubles dans le sous-sol (contraintes karstiques). Ceux-ci ont également provoqué des mouvements au pavillon d'angle jointif.

Maintenance : Le jardin décoratif d'herbes jouxtant la douve sud fait l'objet d'attentions toutes particulières. La sélection de plantes vivaces et officinales nécessite en effet des soins répétés pour le maintien d'un tel ensemble fleuri. Dans le jardin potager, l'entretien des chemins de circulation, le renouvellement des haies basses de buis et les soins accordés aux nombreuses plates-bandes contribuent à une bonne lecture du plan orthogonal du jardin. Les travaux de coupe des gazons, de taille des haies et des topiaires sont effectués en fonction des nécessités. Les longues lignes de vivaces sont nettoyées régulièrement tandis

que les compartiments de plantes potagères sont griffés et ratissés avec soins. Selon la tradition ancienne, le jardinier affecté principalement à l'entretien du jardin potager est logé dans la petite maison de fonction maintenue en bordure de l'ancienne voie ferrée.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 63/4, 64/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 39/5 (Braine-le-Comte) Impr. coul. 1897

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 39/5

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 39/5/4

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Carte du cours de la Senne, avec indication des travaux à y faire pour y établir une bonne navigation, depuis le moulin de la Folie à Ecaussinnes-Saint-Rémy jusqu'au canal de Bruxelles ; dressée d'après les ordres des états du Hainaut en 1783 par Philippe-François Lippens, expert en l'art hydraulique et par les géomètres F.-J. Desaubleaux et M. Wanderpepen (Archives de l'État à Mons, cartes et plans, n° 300).

Plan du verger réalisé en 1930 par Alexandre Bardiaux. Annoté par le jardinier Jean Régibaux, 1980.

Bibliographie

GENICOT Luc-François (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 1, p. 94-97.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.1, t.23, p. 228-236.

Recensement des arbres et haies remarquables, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Intitulé du classement : Monument

Éléments classés : jardin potager

Arrêté : 1983-09-08

Publié : oui

Superficie : moins de 5 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-08-06

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

classement : Monument

Type : À la française